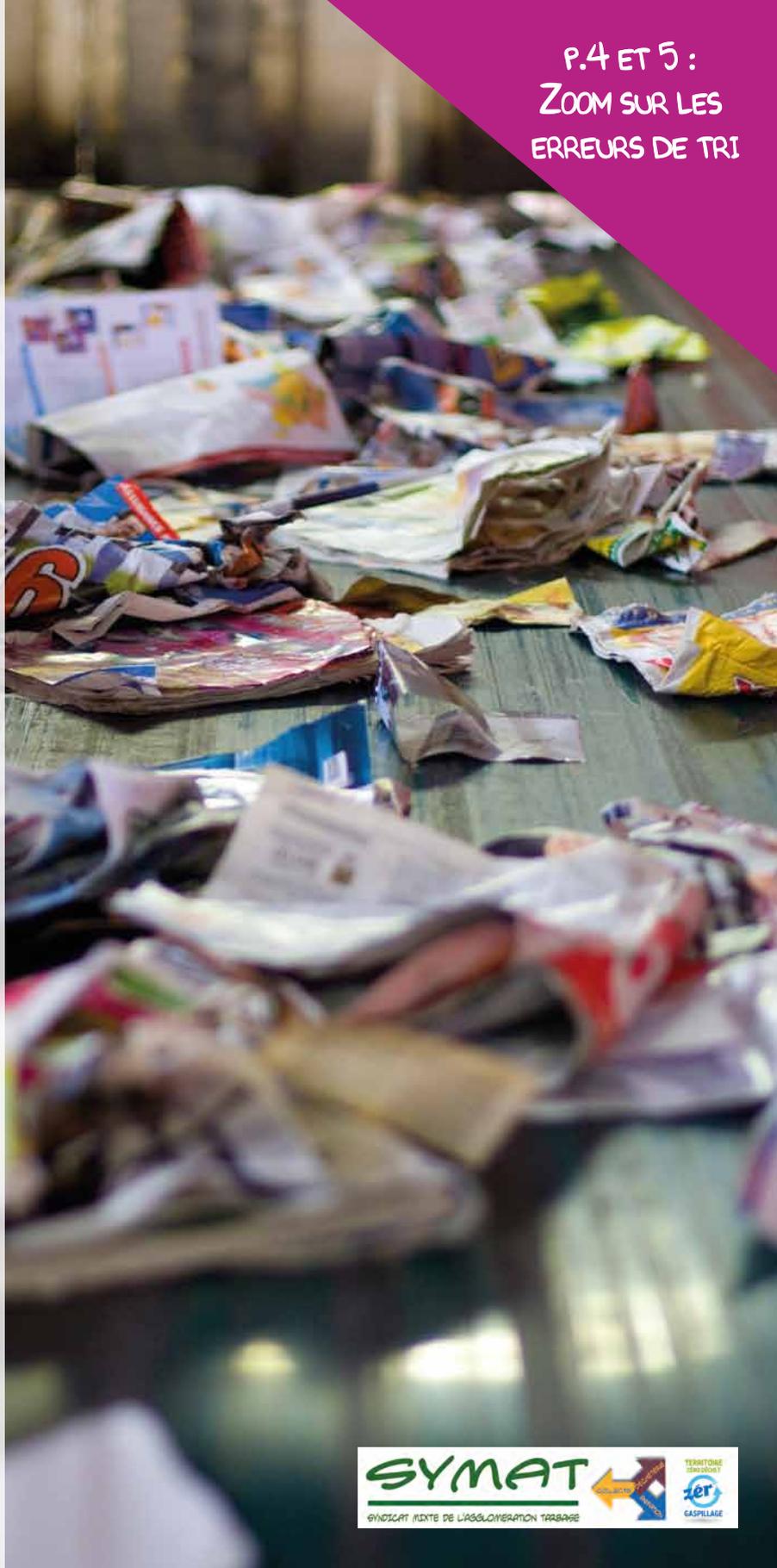


SYMAT l'Écho

ALLIER . ANGOS . AURENSAN . AURELHAN . BARBAZAN-DEBAT . BORDÈRES-SUR-L'ÉCHEZ . BOURS . CHIS . COUSSAN .
GONEZ . HOURC . IBOS . LAGARDE . LALOUBÈRE . LANSAC . LASLADES . MONTIGNAC . ODOS . ORLEIX . OURSBEILLE .
POUYASTRIC . SALLES-ADOUR . SARNIGUET . SARROUILLES . SÈMÉAC . SOUES . SOUYEAUX . TARBES

N°35
Juillet/août
2016

P.4 ET 5 :
ZOOM SUR LES
ERREURS DE TRI





Marc GARROcq
Président du SYMAT
Maire de Bours

“ LE MOT DU PRÉSIDENT

Depuis l'annonce de la mise en place de la Taxe Incitative, le SYMAT a constaté une hausse des erreurs de tri dans les bacs jaunes. Nous profitons donc de ce numéro pour vous rappeler les règles principales en matière de tri sélectif. Des mesures de sanctions ont par ailleurs été mises en place : votre bac jaune ne sera pas collecté s'il contient trop d'erreurs de tri et sera comptabilisé comme un bac grenat, puisque les déchets devront ensuite être incinérés avec les ordures ménagères.

Ces erreurs sont préjudiciables pour l'ensemble de la collectivité et ont de lourdes conséquences financières que nous serons malheureusement obligés, si cela persiste, de répercuter auprès de nos usagers.

Nous vous invitons donc à bien vouloir poursuivre vos efforts en matière de tri sélectif. N'oublions pas que nous avons tous un rôle à jouer pour valoriser au mieux les déchets que nous produisons.

”

Bonne lecture

SYMAT

115, rue de l'Adour
65460 BOURS
Téléphone : 05 62 96 36 40
E-mail : symat@symat.fr

► N° Vert 0 800 816 051

Directeur de la Publication :
Marc Garrocq

Conception et Réalisation :
Julie LOUSTAUNAU

Impression :
Conseil Imprime Tirage : 43 000 ex

N° ISSN : 1179 - 3203

Crédit photos : SYMAT-FOTOLIA



BENNE ÉCO-MOBILIER



Après la déchèterie de Bordères-sur-l'Échez, c'est la déchèterie de Tarbes Sud qui est équipée d'une benne Éco-mobilier à partir du 1^{er} juillet 2016. Le mobilier récupéré est ensuite réemployé ou valorisé en panneaux d'isolation par exemple, et n'est plus enfoui comme dans le passé.

Vous pouvez ainsi déposer dans les déchèteries de

Bordères-sur-l'Échez et de Tarbes Sud tous types de meubles, qu'ils soient en bois, en plastique, en métal... et leur donner ainsi une seconde vie. Les matelas sont également acceptés dans ces bennes.

LIMITATIONS DES ENTRÉES

Afin de lutter contre certains abus, le SYMAT a décidé de mettre en place une limitation du nombre de visites en déchèteries. Ainsi, les usagers pourront désormais se rendre en déchèterie 27 fois dans l'année au maximum.

DÉCHETS DE JARDIN



ASTUCE

Pour faciliter le transport de vos déchets de jardin en déchèterie, **pensez à laisser sécher vos tontes de pelouses avant de les apporter.** Ce sera moins lourd et plus facile à charger et décharger.

Signalétique Tarbes Sud



La déchèterie de Tarbes Sud a été équipée de panneaux de signalétique. Ainsi, chaque benne bénéficie d'un totem sur lequel les déchets autorisés sont spécifiés, afin de faciliter l'orientation et la circulation des usagers.



HORAIRES D'ÉTÉ

Les déchèteries sont passées à l'heure d'été.

Elles sont ouvertes de 9h à 12h puis de 14h à 18h.

Le samedi, elles sont ouvertes de 9h à 12h puis de 13h à 18h.

Zoom sur

LE DESTIN TRAGIQUE D'UNE ERREUR DE TRI



Le coût de traitement d'une erreur de tri est 4 fois plus cher que le traitement d'un déchet amené à la déchèterie et 2 fois plus cher qu'un déchet mis dans le bac grenat.

ASTUCES POUR RÉUSSIR SON TRI

- Ne mettre **que des emballages et du papier** dans le bac **jaune**,
- Les **mettre en vrac** ou uniquement dans des sacs jaunes transparents spécifiques,
- **Pour le plastique, mettre uniquement des emballages à bouchon** (bouteilles, bidons, flacons),
- **Ne pas imbriquer** les emballages les uns dans les autres,
- **Les vider**, mais ce n'est pas nécessaire de les laver.



ATTENTION

Si trop d'erreurs de tri sont constatées, votre bac jaune sera collecté avec les ordures ménagères et comptabilisé comme un bac grenat, car les déchets devront ensuite être incinérés.

Si votre bac jaune n'est pas suffisamment grand, n'hésitez pas à contacter le SYMAT au 05 62 96 36 40 pour l'échanger.

ÇA NE SE RECYCLE PAS ! *



BARQUETTES EN
POLYSTYRÈNE



POTS DE YAOURT



BARQUETTES DE
GÂTEAUX



BARQUETTES EN PLASTIQUE



PAQUETS DE
CROQUETTES

COUCHES



ASSIETTES EN
PLASTIQUE

* pour l'instant, dans notre département.

FOCUS SUR... LE JARDINAGE EN LASAGNES

LES DÉCHETS DE JARDIN REPRÉSENTENT 40 % DES DÉCHETS COLLECTÉS EN DÉCHÈTERIES !

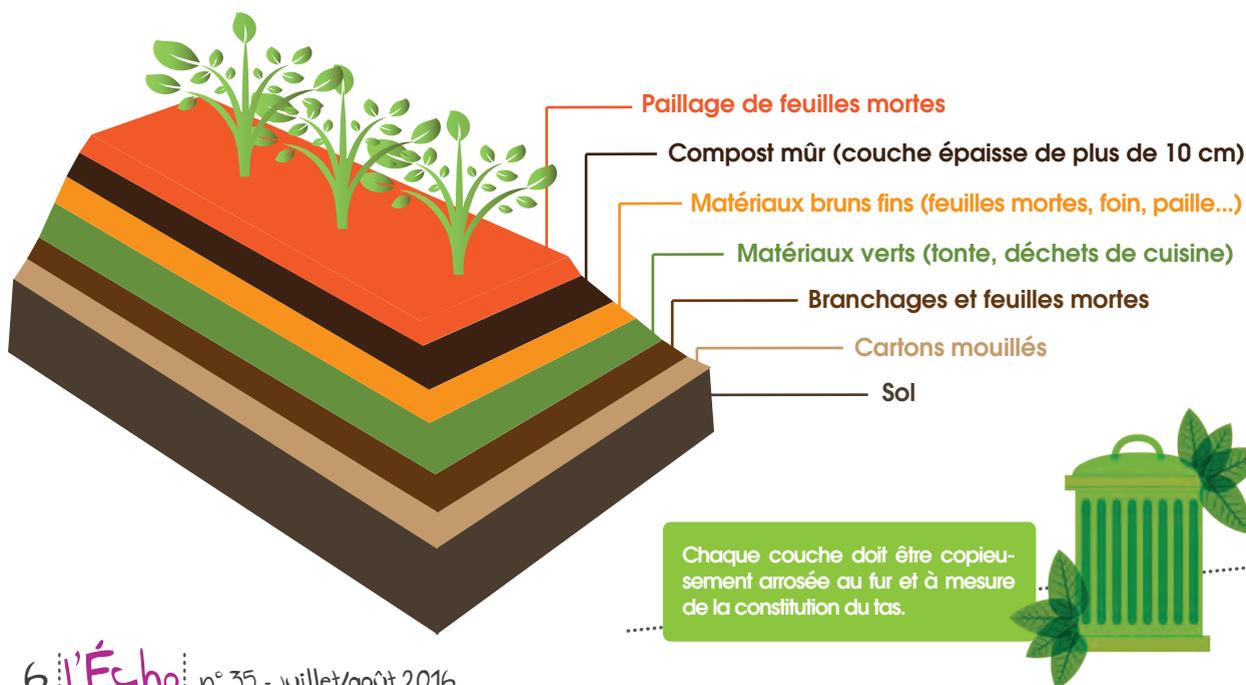
Le jardinage en lasagnes est une technique surprenante et très facile à réaliser qui permet d'obtenir une profusion de fleurs ou de légumes tout en recyclant les déchets de jardin et organiques, ainsi que le carton. Le jardinage en lasagnes permet ainsi d'éviter de nombreux allers-retours en déchèterie et ne nécessite pas de désherbage.

LES AVANTAGES DU JARDINAGE EN LASAGNES

-  Cette technique permet de constituer un humus riche et équilibré, idéal pour de nombreuses cultures et proche du sol fertile des forêts,
-  Cela permet de faire pousser des végétaux sur des terrains en apparence impraticables (sols caillouteux, remblais de mauvaise qualité...), même sur le béton d'une cour ou d'une terrasse.
-  Le jardin en lasagnes permet de recycler les déchets verts de notre environnement immédiat.
-  Cette technique est idéale pour jardiner sans se fatiguer ni se faire mal au dos.

COMMENT RÉALISER SON JARDIN EN LASAGNES ?

Comme pour élaborer un plat de lasagnes, on superpose des couches de matériaux ligneux (carbonés, donc secs) et de matériaux verts (azotés, donc humides).



QUAND REALISER UN JARDIN EN LASAGNES ?

À l'automne : Les matières vertes sont encore nombreuses (tontes, résidus de récolte...) et il y a beaucoup de matières brunes à récupérer, comme les feuilles mortes.

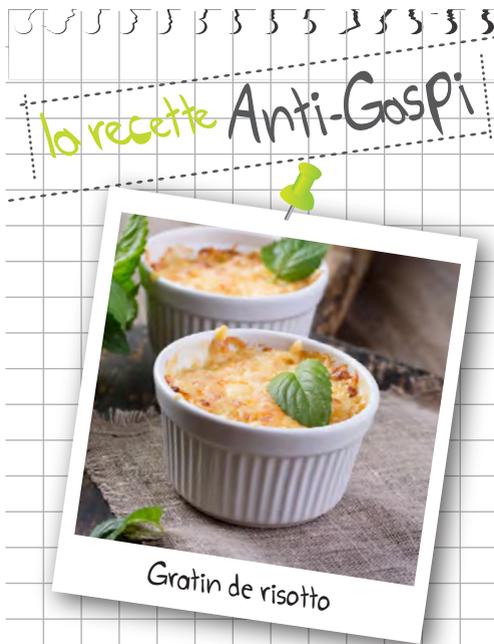
Au printemps : C'est aussi une période propice, mais il faudra veiller à mettre une grosse couche de compost sur le dessus du tas.



L'ASTUCE DU JARDINIER

Afin de réaliser un jardin en lasagnes, pensez à conserver des cartons non imprimés, des tontes fraîches, des résidus de cuisine, du fumier décomposé, des branchages, du foin, de la paille...

Retrouvez toutes nos astuces pour réduire la quantité de vos déchets de jardin et éviter des trajets à la déchèterie dans *Le Petit Guide du jardinier malin* disponible sur le site www.symat.fr



Gratin de risotto

Recette idéale pour utiliser des restes de risotto, de fromage et de pain

Ingrédients :

- Restes de risotto, quelle que soit la recette,
- Chapelure (pain sec pilé et passé au four 30 minutes),
- Huile,
- 120 g de crème fraîche,
- 20 g de parmesan,
- Restes de fromages divers et variés.

La recette :

- Huiler 4 moules individuels et couvrir l'intérieur de chapelure. Les remplir de risotto, puis les recouvrir de chapelure et de parmesan.
- Passer les moules au grill du four jusqu'à ce que la surface devienne croustillante (environ 10 minutes).
- Pendant la cuisson, préparer une fondue en chauffant doucement la crème et les restes de fromage en morceaux, qui doivent fondre complètement.
- Verser un peu de fondue dans une assiette, y placer les gratins démoulés, verser encore de la fondue sur les gratins, puis servir avec de la salade.



Les lycéennes ont eu l'occasion de créer leur propre headband et un coton démaquillant lavable.

Cette année encore, les ambassadeurs du tri étaient présents au lycée Reffye de Tarbes.

Au sein de l'internat, il y a eu un premier projet de sensibilisation sur le thème du fait-maison et du réemploi à l'aide du magazine *Bioty Mag'* spécialement créé pour les lycéennes. Des ateliers ont ensuite été mis en place durant lesquels les jeunes filles ont pu confectionner des headbands (des bandeaux pour les cheveux) et des cotons démaquillants lavables avec du tissu récupéré. Des astuces à la fois économiques et écologiques !

Dans un second temps, nos ambassadrices Nina et Marie-ange ont proposé aux personnels, aux enseignants et aux élèves du lycée professionnel Reffye de délicieux smoothies. Les fruits, trop moches pour être

vendus en grande surface, une fois mixés, ont permis d'aborder le thème du gaspillage alimentaire. Lors de cette journée, plus d'une centaine de personnes ont été sensibilisées.

Les élèves de coiffure de Madame Nadalin ont également bénéficié d'une formation concernant les déchets spécifiques produits dans les salons. Grâce à cette formation, ils ont pu prendre conscience que



beaucoup d'emballages de produits de coiffure pouvaient être recyclés. Une information qu'ils pourront d'autant plus appliquer quand ils seront des professionnels de la coiffure.



Elles ont ensuite fait le plein de vitamines avec les délicieux smoothies récup' concoctés par les ambassadrices du tri du SYMAT.



PIQÛRE DE RAPPEL SUR LES DASRI

Info tri

Qu'est-ce que les DASRI ?

Ce sont les Déchet d'Activités de Soins à Risques Infectieux : **seringues, stylos-aiguilles...** De par les risques qu'ils peuvent causer sur la santé humaine et sur l'environnement, **les déchets d'activités de soins doivent impérativement suivre une procédure de collecte spécifique pour ensuite passer par des filières d'élimination adaptées.**

Comment les trier ?

Les personnes en auto-traitement peuvent se procurer gratuitement leur boîte de stockage sécurisée en pharmacie sur présentation d'une ordonnance.

Une fois la boîte remplie, elle doit être apportée en déchèterie ou dans certaines pharmacies équipées d'un point de collecte.



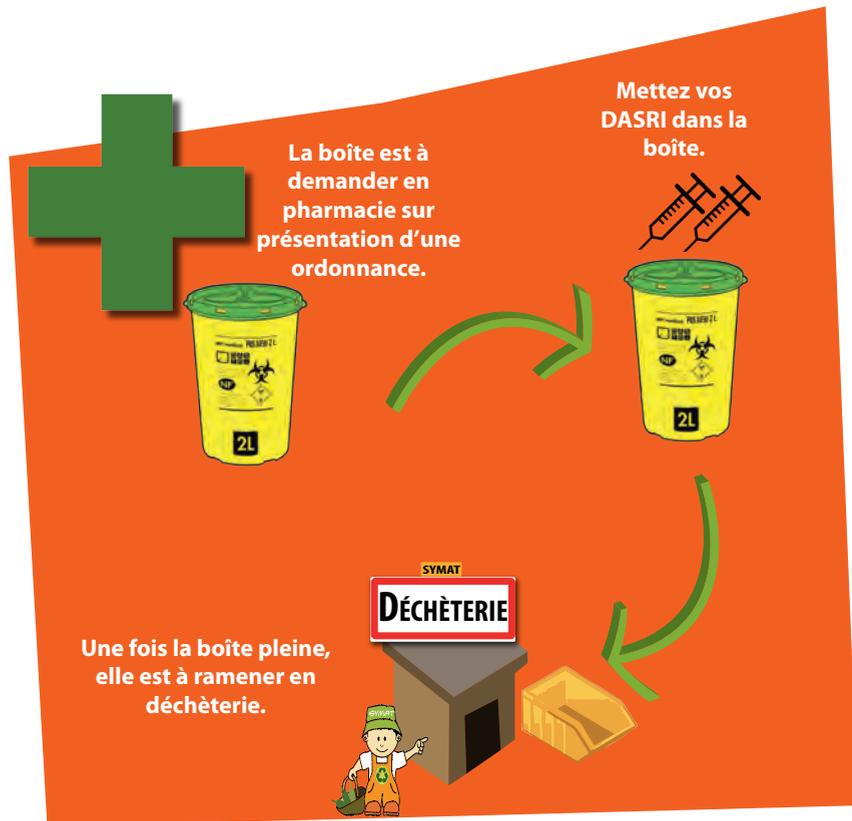
ASTUCE

Vous pouvez géolocaliser le point de collecte le plus proche de chez vous et obtenir plus d'informations sur : www.nous-collectons.dasri.fr

Quels sont les risques ?

Les risques sont bien réels : des agents chargés de la collecte et du traitement des déchets se sont récemment piqués avec des seringues jetées dans les bacs à ordures ménagères. Ces déchets dangereux peuvent entraîner des coupures, des contaminations infectieuses extrêmement graves, voire mortelles, et des traumatismes émotionnels.

Il est donc strictement interdit de jeter de tels déchets dans les bacs jaunes ou grenats puisque les agents manipulent ensuite certains déchets à la main.



Retro photos



▲ 30 Mars 2016 :

C'est avec grand plaisir que le SYMAT, déjà partenaire de Solidar' Meubles, a mis gracieusement à disposition du Secours Populaire un local afin de stocker les denrées alimentaires non périssables. Le 30 mars dernier s'est tenue l'inauguration du lieu en présence de Marc GARROCO, Président du SYMAT, Anne-Gaëlle BAUDOUIN-CLERC Préfète des Hautes-Pyrénées et Charles HABAS, Président du Grand Tarbes. Soulignons le travail du Secours Populaire qui agit au quotidien contre la pauvreté et qui se démène pour permettre l'accès à tous aux droits fondamentaux. Le SYMAT est fier d'y contribuer.

▲ 5 Avril 2016 : ►

Une journée d'étude technique nationale a été organisée par le groupe Territorial à Ibos. L'occasion a été, pour les différentes collectivités en charge des déchets, d'échanger autour de la mise en place de la tarification incitative devenue obligatoire par le Grenelle de l'Environnement. Nous tenons à remercier la commune d'Ibos qui nous a permis de mener des échanges constructifs dans sa salle des fêtes.



▲ 4 Avril 2016 :

Le lycée Sixte Vignon a organisé une remise de prix en présence du Président du SYMAT pour récompenser les élèves qui ont gagné l'animation organisée par les ambassadeurs du tri. Bravo à la 3ème Prépa Pro qui a remporté des places de laser quest ! Le lycée Sixte Vignon est très investi dans la réduction des déchets et a su baisser de moitié sa quantité produite grâce à différentes actions telles que la mise en place du tri des emballages et des papiers sur l'ensemble du site, l'équipement d'une déchèterie interne, la reprise des déchets provenant des ateliers, l'installation de composteurs...



▲ 3 juin 2016 :

En partenariat avec les chargées de prévention du Département et du SMECTOM de Lannemezan, le SYMAT a tenu un stand sur le jardinage au naturel au Jardi Leclerc. Les usagers ont bénéficié d'une multitude d'astuces pour réduire leur quantité de déchets de jardin. En exclusivité, nous vous livrons quelques-uns de leurs secrets : le compostage, la tonte haute, le broyage, le paillage, le jardinage en lasagnes...



Vous êtes une association, un comité des fêtes, un club sportif... et vous organisez un événement ?

Pensez aux gobelets réutilisables pour

festoyer sans déchets !

PRÊT
GRATUIT

De nouveaux modèles bientôt
disponibles

MOINS
de
Déchets

- * Gobelets classiques,
- * à vin ou
- * à café



Plus de renseignements au **N° Vert 0 800 816 051**
ou à prevention@symat.fr
APPEL GRATUIT DEPUIS UN FIXE

TAXE INCITATIVE : ATTENTION !

Si vous n'avez pas encore répondu à l'enquête pour la mise en place de la Taxe Incitative, vos bacs à ordures ne seront plus collectés. À partir du 15 juin 2016 (date susceptible de varier d'une commune à l'autre), le SYMAT enclenchera ces refus de collecte de manière progressive.

Pour répondre à l'enquête, veuillez contacter le SYMAT dans les meilleurs délais à taxeincitative@symat.fr ou au :

N° Vert 0 800 816 051

Gratuit depuis un poste fixe

SYMAT

115, avenue de l'Adour
65460 BOURS



LA COLLECTE DES DÉCHETS VUE PAR LES ÉTUDIANTS EN ART



Les étudiants de l'École Supérieure d'Art des Pyrénées ont récemment réalisé un « workshop » de nuit en collaboration avec l'artiste plasticienne Victoria Klotz. Ils ont ainsi suivi les équipes du SYMAT lors de leur tournée de collecte. Emma Landet en a réalisé un triptyque (ci-dessous) et Léa Lalanne une série de dessins (ci-contre). Gauthier Cazenave a quant à lui conçu une création musicale intitulée *Techno Poubelle* composée à partir des sons émis par les bennes à ordures ménagères. Cette rencontre inédite entre les équipes de collecte et les jeunes artistes s'est révélée riche en découvertes pour tous. Une belle expérience !



Tout au long de l'été, vous pourrez retrouver les ambassadeurs du SYMAT dans les 4 déchèteries du territoire. Ils vous donneront de précieux conseils sur la gestion et la réduction de vos déchets de jardin.

Les ambassadeurs tiendront également des stands en pied d'immeubles aux mois de juillet et août à Arréous, Courréous, Rives de l'Adour, Baudelaire, De Lattre de Tassigny, Orly, Navarre, Rimbaud, La Bruyère, Soues, Val d'Adour, Martinet et Lous Esquiros.

4 septembre 2016 : la traditionnelle Fête du Sport aura lieu à Soues. Le SYMAT y tiendra, comme chaque année, un stand pour sensibiliser les sportifs à la réduction des déchets.

24 septembre 2016 : la Journée du Sport sera organisée au stade Maurice Trélut à Tarbes. Les ambassadeurs du SYMAT en profiteront pour proposer au public des animations sportives autour du tri et de la réduction des déchets.